















GUIDE DE L'ETUDIANT INTERNATIONAL 2020-2021







BIENVENUE À AGROSUP DIJON!



Chers étudiants,

Je suis très heureux de vous accueillir à AgroSup Dijon, établissement d'enseignement supérieur et de recherche spécialisé dans le domaine des sciences agronomiques et de l'alimentation. Vous bénéficierez ici d'un environnement scientifique stimulant, tout en profitant d'un cadre de vie de grande qualité.

À AgroSup Dijon, vous pourrez développer vos connaissances scientifiques et vos compétences humaines et techniques. Vous aurez de multiples opportunités de vous engager dans des projets professionnels ou étudiants, aussi bien dans le cadre de vos études que des activités sociales et culturelles proposées par les associations.

Située au coeur d'une région réputée pour son patrimoine, sa gastronomie, et dotée d'équipements culturels et sportifs de haut niveau, la ville de Dijon vous offrira toutes les occasions de vous divertir, de vous cultiver, et d'approfondir vos connaissances.

Je vous souhaite de vivre une expérience la plus riche possible !



François ROCHE-BRUYN
Directeur Général d'AgroSup

Que le succès et d'épanaironnent marquent cette nouelle année d'étides



I-PRÉSENTATION D'AGROSUP DIJON	
1. L'établissement p.0 2. Les formations p.0 3. L'insertion professionnelle p.0 4. Ancrage territorial : UBFC p.0)5)5
II - CANDIDATER À UNE FORMATION	
1. Formation ingénieur)7
III - AVANT DE PARTIR	
1. Coût de la vie en France p.0 2. Bourses & aides financières p.1 3. VISA p.1 4. Logement p.1 5. CVEC et couverture santé p.1 6. Cours de Français p.1	10 11 12

IV - VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

 Comment venir Numéro de téléphone français Ouvrir un compte bancaire Démarches administratives Santé & médecins 	p.16 p.16 p.17
/ - VOTRE QUOTIDIEN DIJONNAIS 1. Les transports	p.21 p.21
/I - VOS ÉTUDES À AGROSUP DIJON 1. Équivalence des notes 2. Organisation de l'année scolaire 3. Dates spéciales 4. Pass'UBFC 5. Vie étudiante et associative	p.26 p.27 p.27
/II - CONTACTS UTILES	p.29

I - PRÉSENTATION D'AGROSUP DIJON

1. L'établissement

AgroSup Dijon est l'institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement. C'est un établissement supérieur d'enseignement et de recherche français, en agronomie et en agro-alimentaire, installé à Dijon.

AgroSup Dijon assure essentiellement la formation d'ingénieur dans les domaines de l'agronomie, sciences de l'alimentation et de l'environnement. Il est placé sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Ministère de l'Agriculture.

II LE SYSTÈME FRANÇAIS DES « GRANDES ÉCOLES ».

Les Grandes Écoles françaises, dont font partie les écoles d'ingénieurs, sont le fruit d'une tradition historique, qui vise à

former dès la fin du XVIIIe siècle des cadres d'élite dans les domaines clefs de l'État : l'aménagement du territoire, l'industrie, les transports... Mais également les forêts et les productions agricoles.

Synonyme de prestige, ces Grandes Écoles ont un fonctionnement distinct des universités. La sélection y est plus élevée et les liens avec le monde professionnel plus étroits (notamment avec le système des stages obligatoires).

Ce sont des institutions de taille moyenne (1000 élèves) alliant sélectivité du recrutement, excellence académique et grande proximité de l'entreprise.

Les « Grandes Écoles » sont habilitées par le Ministère français de l'Éducation Nationale à délivrer le grade de master, conformément aux standards internatio-

naux.

L'accès se fait par le biais d'un concours national d'entrée, ouvert aux diplômés de l'enseignement supérieur après 2 ou 3 années d'études en « classes préparatoires » ou à l'université.

2. Les formations

Formation ingénieur

- Spécialité agronomie
- · Spécialité agro-alimentaire

Masters internationaux (portés par la COMUE UBFC)

- MP²: Microbiology and Physicochemistry for food and wine Processes
- P²FOOD: Physiological and Psychological Food choice Determinants

Mastères spécialisés

- MESB : Sciences et Management de la Filière Équine
- · CCIV: Connaissance et Commerce International des Vins

Masters co-accrédités avec l'Université de Bourgogne

- GETIA: Gestion des Entreprises & Technologies Innovantes pour l'Agroéquipement
- DATAE : Données, Acquisition et Traitement pour l'Agroéquipement
- Agroécologie
- ESCAI: Évaluation Sensorielle, Comprendre, Analyser, Innover
- · Nutrition et Sciences des Aliments
- IFPE: Ingénierie de la formation professionnelle et psychologie ergonomique
- · EGT: Economie et gourvernance des territoires
- B2IPME : Biologie intégrative des interactions plantes micro-organismes environnement
- · SEME: Sol, Eau, Milieu, Environnement

BON À SAVOIR!

AgroSup Dijon propose également un cycle préparatoire, des licences et doctorats. Rendez-vous sur notre site internet!

3. L'insertion professionnelle

Les formations d'AgroSup Dijon sont construites de manière à permettre aux étudiants de se familiariser avec le monde professionnel, et d'en faire ainsi des diplômés opérationnels rapidement.

Cela se traduit par des stages ou contrats de professionnalisation, mais aussi, depuis la rentrée 2018, par la possibilité de réaliser la formation ingénieur entièrement en contrat d'apprentissage.

Enfin, les étudiants en agronomie peuvent devenir élève-fonctionnaires, ce qui leur permet d'être rémunérés pendant leurs études, et leur garantit un poste au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). Au terme de la formation, les élèves intègreront le corps des Ingénieurs de l'Agriculture et de l'Environnement – IAE (catégorie A de la fonction publique).

4. Un ancrage territorial : UBFC

AgroSup Dijon est membre fondateur de la COMUE UBFC (Communauté d'Université et d'Etablissement - Université Bourgogne-Franche-Comté), créée en 2015. Sur l'ensemble de la région, ce regroupement d'établissements rassemble plus de 60 000 étudiants et 8 800 personnels.

UBFC porte dans son ADN la construction de projets collectifs, créant un impact positif pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche régionaux.



// MAIS ALORS, C'EST UNE NOUVELLE UNIVERSITÉ?

Pas vraiment ! UBFC <u>ressemble</u> à une université puisqu'elle peut délivrer des diplômes, créer des équipes de recherche, recevoir des étudiants, promouvoir une politique de vie étudiante, etc.

<u>Mais ce n'en est pas une</u> à proprement parler, c'est une COMUE, c'est-àdire un type particulier d'établissement, à côté des universités, des écoles centrales, des écoles normales supérieures, des instituts nationaux des sciences appliquées, ou des grands établissements.

// QUEL LIEN AVEC AGROSUP DIJON ?

UBFC délivre des masters internationaux, ces derniers étant opérés par les établissements membres. À ce titre, AgroSup Dijon est en charge de deux masters portés par UBFC: MP² et P²FOOD. (p.8)

Dispensés 100% en anglais, ils permettent aux étudiants de se spécialiser en sciences des aliments : microbiologie et physicochimie du vin et des aliments pour le premier ; physiologie et psychologie des déterminants alimentaires pour le second.



II - CANDIDATER À L'UNE DE NOS FORMATIONS

1. Les formations ingénieurs

Pour intégrer la formation ingénieur en spécialité agronomie ou agroalimentaire à AgroSup Dijon, vous devez passer des concours. En tant qu'étudiant international, vous avez le choix entre :

- le concours BE, qui permet d'intégrer la première année,
- le concours DE, qui permet d'intégrer la deuxième année.

ATTENTION



Si vous êtes un étudiant en échange académique ou en stage, vous n'êtes pas concernés par ces concours. Dans ce cas, vous devez vous rapprocher des Relations Internationales de votre université d'origine, qui se chargera de prendre contact avec nous.

2. Les Mastères Spécialisés ®

Un Mastère Spécialisé® est une formation de niveau post-master (Bac+6), accréditée par la Conférence des Grandes Écoles. Cette appellation est à la fois un label octroyé par la CGE, qui en assure l'excellence et la lisibilité au niveau international, et un diplôme d'AgroSup Dijon.

Notre école propose deux Mastères Spécialisés® (p.5):

- MS CCIV
- MS MESB

L'admissibilité se fait dans un premier temps sur dossier, et la sélection finale est effectuée suite à un entretien avec le jury d'admission.



3. Les masters internationaux

AgroSup Dijon propose également une offre de formation en anglais, à travers deux masters internationaux : MP² et P²FOOD.



MP² est un master de recherche en 2 ans, qui se concentre sur la microbiologie et la physicochimie appliquées aux sciences de l'alimentation et du vin. Ce master a pour but de former des futurs chercheurs ou cadres dans l'industrie agroalimentaire ou viticole.



P²FOOD répond à une question : quels sont les facteurs impliqués dans les choix alimentaires des populations ? Les facteurs de choix alimentaires varient selon le stade de la vie, avec l'impact croissant de la mondialisation ou l'avancement des technologies, et il devient important, pour l'industrie et la recherche, de comprendre pourquoi les gens mangent ce qu'ils mangent.

POURQUOI CHOISIR UN MASTER INTERNATIONAL

Enseignements dispensés 100% en anglais

Stage de fin d'études (4 à 6 mois)

Cours et travaux en effectifs réduits

Intervenants de renommée français & étrangers



Portés par l'Université Bourgogne-Franche-Comté (p.6), la procédure de candidature est différente de celle des autres formations, car propre à UBFC.

III - AVANT DE PARTIR

1. Coût de la vie en France

En moyenne, les étudiants Français dépensent près de 600 euros par mois. Ce chiffre peut varier en fonction de votre situation, mais vous trouverez ci-dessous un budget prévisionnel, donné à titre indicatif.

DÉPENSE	MONTANT
Assurance responsabilité civile - obligatoire	15€/an
Contribution Vie Etudiante et de Campus (CEVEC) - obligatoire (sauf étudiants en échange)	91€/an
Mutuelle complémentaire santé - facultative mais conseillée	dès 60€/an
Assurance multi-risques habitation - obligatoire pour louer un logement	dès 30€/an
Dépôt de garantie du logement	1 mois de loyer
Logement en résidence universitaire Chambre individuelle simple Chambre confort (salle de bain privée) Studette	160€/mois 250€/mois 330€/mois
Logement dans le parc privé • Colocation • Chambre chez l'habitant • Studio	dès 200€/mois dès 250€/mois dès 450€/mois
Consommation d'énergies (eau, électricité, gaz)	60€/mois
Forfait mobile	dès 10€/mois
Box internet / téléphone fixe	20€/mois
Abonnement transports en commun	40€/mois
Alimentation • Restaurant universitaire • Budget moyen alimentation	dès 3,25€/repas 200€/mois



À ces frais indispensables, s'ajoutent d'autres dépenses : droits d'inscription à votre formation, achat de livres et matériel scolaire, habillement, frais médicaux, entretien, loisirs, etc.

2. Bourses et aides financières

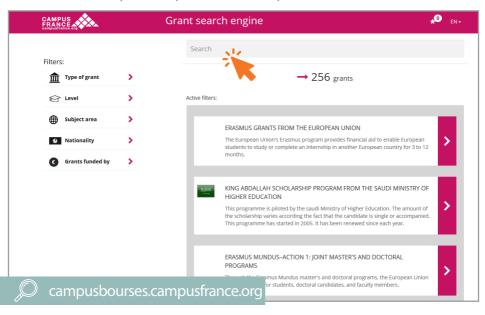
Les institutions publiques françaises et le programme Erasmus+ offrent de nombreuses bourses aux étudiants étrangers pour les aider à financer leurs études en France et en Europe.

Dans un premier temps, nous vous conseillons de vous rapprocher des institutions de votre pays d'origine, qui proposent certainement des bourses d'études prioritaires pour leurs citoyens.

II L'OUTIL « CAMPUS BOURSES »

Pour trouver rapidement des bourses qui correspondent à vos critères, Campus France met à disposition un outil en ligne, qui répertorie toutes les aides délivrées par les États (français et étrangers), les collectivités territoriales, les entreprises, les fondations et les établissements d'enseignement supérieur.

Filtrez votre recherche par nationalité, domaine et niveau d'études pour trouver les aides qui correspondent à votre profil!



VOUS VOULEZ SAVOIR SI LA FORMATION QUE VOUS AVEZ CHOISI DONNE ACCÈS À CERTAINES BOURSES, PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL ?

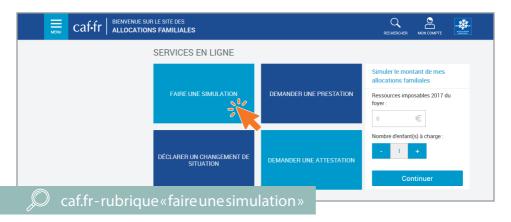
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER!

III LES AIDES AU LOGEMENT

En vivant en France, vous avez également la possibilité de bénéficier des aides sociales, notamment les APL (aides personnalisées au logement), qui couvrent une partie de votre loyer.

Quel que soit le type de logement dans lequel vous vivez, vous pouvez obtenir une aide au logement en tant qu'étudiant international ressortissant de l'Union européenne ou bénéficiant d'un titre de séjour d'une durée supérieure à 4 mois.

Vous pouvez réaliser une simulation sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cette simulation est proposée pour les situations les plus courantes, et ne tient pas compte de certains cas particuliers. Le montant de votre aide au logement calculé par la CAF peut donc être différent après étude de votre dossier.





Les démarches pour vivre en France en tant qu'étudiant international sont assez longues. Pour un départ sans problèmes, pensez très tôt à anticiper vos démarches administratives (carte d'identité, passeport, visa, titre de séjour) car les procédures peuvent prendre beaucoup de temps.

Selon votre nationalité, votre situation et la durée de votre séjour, vous devez peut-être obtenir un visa pour suivre vos études, ou pour y revenir après l'obtention de votre diplôme. Pour obtenir toutes les informations nécessaires à votre venue en France, n'hésitez pas à vous rendre sur le site France Visas.



4. Logement

Le parc locatif est très varié à Dijon, vous pourrez donc trouver un logement sans peine par une agence ou entre particuliers. La solution la plus simple reste néanmoins la résidence étudiante, gage de fiabilité et de qualité.

II LA RÉSIDENCE D'AGROSUP DIJON

En intégrant la formation ingénieur d'AgroSup Dijon, vous pouvez bénéficier d'une chambre à la résidence Magon, située à quelques pas de l'école. Les studettes de 16m² comprennent un lit, un bureau, deux chaises, des rangements, une prise TV et téléphone/internet, ainsi qu'une kitchenette équipée et une salle d'eau avec douche et WC.



Tarifs & visite virtuelle sur agrosupdijon.fr

II LES AUTRES RÉSIDENCES DU CROUS

Gérées par le CROUS de Dijon (Centres Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), les résidences universitaires accueillent 4 100 étudiants à Dijon et son agglomération, au Creusot et à Auxerre.

Bon marché, ces logements sont réservés aux étudiants aux faibles revenus et aux étudiants internationaux. Ils permettent de faire des rencontres et de vivre à proximité des lieux d'études.



BON À SAVOIR!

Le CROUS BFC, c'est aussi...

- des restaurants universitaires,
- du sport et de la culture,
- des événements autour de la vie étudiante.

5. CVEC et couverture santé

Suite à une réforme de la sécurité sociale,

dès la rentrée 2019-2020, tous les étudiants sont rattachés à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie). Créée en 1945, la Sécurité sociale procure à chacun une couverture santé. Ainsi, si vous tombez malade, une partie de vos frais est prise en charge.

Cette couverture santé est comprise dans la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus), qui permet de développer des services utiles pour votre quotidien, dans votre établissement mais aussi dans votre CROUS.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur (hors étudiant en échange) <u>doit</u> s'acquitter de cette contribution avant son inscription dans l'établissement en question. La loi fixe son montant annuel autour de 90€, auxquels vous pouvez être asujettis ou exonérés en fonction de votre cas.

Après votre inscription à la sécurité sociale française, vous recevrez une carte vitale que vous devrez présenter à chaque fois au médecin et à la pharmacie. Elle vous permettra d'être remboursé rapidement sur votre compte bancaire.



6. Cours de Français

Avant de débuter les cours ou durant votre séjour, il est possible de prendre des cours de français, soit au Centre de Langues de l'uB, soit auprès du Centre International d'Études Française (CIEF).

Ces cours s'adressent aux étudiants étrangers souhaitant apprendre la langue et connaître la culture française. Ces deux formations sont dispensées sur le campus universitaire de Dijon.

COURS

20 à 25 heures en moyenne en fonction du niveau et des options choisies.

- 🖄 cief@u-bourgogne.fr
- http://cief.u-bourgogne.fr/

COURS DU SOIR

Environ 15h de cours par semestre, à raison d'une heure et demie par semaine.

- centre.langues.cultures@u-bourgogne.fr
- Plus d'informations sur http://cief.u-bourgogne.fr/

IV - VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

1. Comment venir...

!! ...EN AVION?

Si vous venez en France en avion, voici les aéroports des principales villes depuis lesquelles il est possible de rejoindre Dijon.

- · Paris Roissy Charles-de-Gaulle
- · Paris Orly
- · Paris Beauvais-Tillé
- · Lyon Saint-Exupéry
- · Dole-Jura

Pour repérer les meilleurs vols et comparer les tarifs, pensez aux comparateurs en ligne : Kayak, Skyscanner, Liligo, etc.

// ...EN TRAIN?

Que vous effectuiez l'ensemble du trajet en train, ou seulement une partie, voici quelques informations utiles sur le système ferroviaire français.

L'exploitation ferroviaire est assurée par SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer Français) depuis plus de 80 ans.

Il faut acheter son billet <u>avant</u> de monter à bord, sans quoi le contrôleur peut vous verbaliser. Pour cela, il existe les guichets traditionnels, mais aussi des bornes automatiques, deux applications pour smartphone, un site internet national et un site régional!



OUI.sncf
Billets de train & info sur vos voyages



SNCF Itinéraire & info trafic en temps réel La gare principale de Dijon est « Dijon-Ville ». Il existe aussi une seconde gare, « Dijon Porte-Neuve », mais elle est beaucoup moins bien desservie que la première.

Le réseau ferré permet de visiter de nombreuses villes de la région : Beaune, Chalon-sur-Saône, Belfort, Besançon, etc. Le site TER SNCF Bourgogne-Franche-Comté propose des billets à prix réduits, de 2€ à 12€ par trajet.

Il existe également des cartes de réductions intéressantes si vous prévoyez de voyager durant votre séjour : Carte Jeune, TGVMax, etc. Autre astuce si vous comptez visiter les principales villes de France, le train low-cost Ouigo permet de faire de belles économies !



www.oui.sncf



https://www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte

// ...EN BUS ?

Si vous avez un petit budget, vous pouvez vous tourner vers les compagnies de bus longue-distance, qui offrent des tarifs particulièrement avantageux.

La plupart disposent d'une connexion Wi-Fi gratuite, ainsi que de prises électriques à bord.

Pour rejoindre ou quitter Dijon, vous avez le choix entre 4 compagnies :









...PAR D'AUTRES MOYENS DE TRANSPORT ?

Si l'avion, le train et le bus ne vous ont pas convaincu, vous pouvez toujours essayer les modes de transport alternatifs :

- le covoiturage grâce à l'application BlaBlaCar,
- les VTC (Véhicule de Tourisme avec Chauffeur) comme Uber ou Kpten,
- l'autopartage avec OuiCar, Drivy ou Citiz.

BON À SAVOIR!

Le site Rome2Rio vous propose tous les itinéraires existants pour relier deux villes.

2. Numéro de téléphone français

En France, vous avez le choix entre les forfaits ou les cartes prépayées, mais il est fortement conseillé de comparer avant de s'engager.

La durée des engagements est souvent de 12 ou 24 mois, et vous devrez payer la totalité des sommes dues en cas de résiliation anticipée. L'idéal, lorsque vous le pouvez, est de choisir un opérateur sans engagement, pour éviter les mauvaises surprises.

ées, us n

BONNE NOUVELLE!

Depuis 2016, l'itinérance des données n'engendre plus de surcoût pour la plupart des opérateurs, il n'y a donc pas besoin de prendre un deuxième forfait si vous êtes originaire d'un pays de l'union européenne. Renseignez vous tout de même auprès de votre opérateur par précaution.

3. Ouvrir un compte bancaire

Ouvrir un compte bancaire en France est indispensable, notamment pour régler vos factures et vos abonnements. Vous pourrez également percevoir plus facilement vos revenus éventuels, et vous faire rembourser vos frais de santé. C'est la première étape à réaliser, car votre relevé d'identité bancaire (RIB) permettra de mettre en place des prélèvements automatiques, et de débuter toutes vos autres démarches : assurance, mutuelle, etc.

Posséder un compte bancaire est un droit qui est reconnu par la loi française. Un étudiant étranger qui réside en France peut ouvrir un compte bancaire dans n'importe quelle banque de France.

Il existe également des banques en ligne, qui ont l'avantage de ne facturer aucun frais, et d'être entièrement dématérialisées. Les plus connues sont HSBC, N26, etc.

L'idéal est d'anticiper en ouvrant un compte avant votre départ, pour être serein lors de votre arrivée en France!

Certains documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire :

- · une pièce d'identité,
- une copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation,
- · un justificatif de domicile,
- une attestation de scolarité ou une carte d'étudiant.

4. Quelles démarches administratives ?

// LA RESPONSABILITÉ CIVILE

Au moment de votre inscription, il vous sera demandé une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile. Elle est obligatoire pour réparer les dommages causés à autrui, et se distingue de la responsabilité pénale qui est engagée, elle, lorsqu'une infraction est commise (contravention, délit ou crime). Elle est généralement comprise dans l'assurance logement.

II L'ASSURANCE LOGEMENT

Vous devez obligatoirement assurer le logement dans lequel vous allez séjourner en cas de vol, incendie ou autre accident. L'assurance peut se prendre auprès de la sécurité sociale étudiante (SMERRA), de votre banque ou de toute autre assurance privée. Son prix varie en fonction de la taille de votre logement.

Après avoir souscrit votre assurance, vous devez en remettre une copie à la DRI

II L'AIDE AU LOGEMENT

Pour en bénéficier, vous devez vous rendre sur le site de la CAF (p.11) pour remplir un formulaire en ligne de demande d'aide au logement. Pour cela, vous devez vous munir des pièces justificatives nécessaires :

- Justificatif de scolarité
- Pièce d'identité
- · Certificat d'assurance maladie ou copie de la CEAM
- Copie de votre acte de naissance
- Carte de séjour pour les extracommunautaires
- RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

En cas de besoin, vous pouvez également vous rendre dans les bureaux de la CAF de Côte d'Or au 8 Boulevard Clémenceau (Arrêt Auditorium).

5. Santé & médecins

Si vous êtes étudiant de nationalité étrangère et que vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement supérieur en France, vous ne possédez pas encore de numéro de sécurité sociale.

Vous devez alors effectuer un certain nombre de démarches afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études.

// LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

La première chose à faire est de vous inscrire en ligne sur le site Etudiant Etranger. Cette inscription est gratuite et obligatoire, elle vous permettra de bénéficier du remboursement de vos dépenses de santé.

Un numéro de sécurité sociale provisoire vous sera attribué, en attendant d'obtenir le numéro définitif de votre carte vitale (p.13).

Un problème avec votre dossier ou vos remboursements ? Contactez la hotline au 36 46! Ils disposent même de conseillers anglophones.



https://etudiant-etranger.ameli.fr

II L'EXAMEN MÉDICAL D'ARRIVÉE

Les étudiants venant d'un pays hors de l'Europe doivent passer un examen médical à leur arrivée en France, auprès du CLAT (Centre Antituberculeux et de Vaccination).



Ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h00 à 17h15.



Renseignements et rendez-vous : 03.80.28.14.62

II I E CENTRE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Vous avez besoin de conseils en matière de santé ? Vous êtes souffrant(e) ? Vous pouvez vous adresser au Centre de Prévention et de Santé Universitaire (CPSU).

Vous pourrez consulter un médecin généraliste, un médecin psychiatre, une gynécologue, des infirmières, un psychologue, une conseillère conjugale ou une équipe détachée du CEGIDD (Centre Gratuit d'Information de Diagnostic et de Dépistage des infections sexuellement transmissibles).

Le CPSU pratique le tiers payant. Munissez-vous obligatoirement de :

- · votre carte vitale à jour ou attestation de droits sécurité sociale,
- votre carte ou attestation de mutuelle.

BON À SAVOIR!

Si vous consultez un médecin au centre de santé universitaire, il n'y a aucun frais à avancer.

V - VOTRE QUOTIDIEN DE DIJONNAIS

III I F CLIMAT DIJONNAIS

Dijon bénéficie d'un climat de type semicontinental, caractérisé par des hivers froids et des étés relativement chauds. C'est aussi une ville dans laquelle il pleut souvent.

Il faut donc prévoir des vêtements adaptés à la pluie et au froid, mais pensez aussi à emmener des pièces plus légères si vous comptez rester en France durant l'été.



1. Les transports

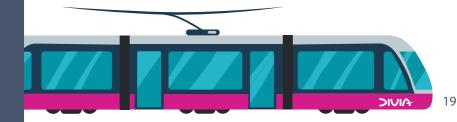
Les transports en commun dijonnais sont gérés par DIVIA, qui exploite 2 lignes de tramway et 18 lignes de bus, ainsi que le stationnement dans l'agglomération.

Il existe toute une gamme de forfaits, dont les Pass Voyages (achat de ticket à l'unité, ou carnet de plusieurs tickets) et les Pass Abonnement (prix au mois ou à l'année avec trajets illimités).

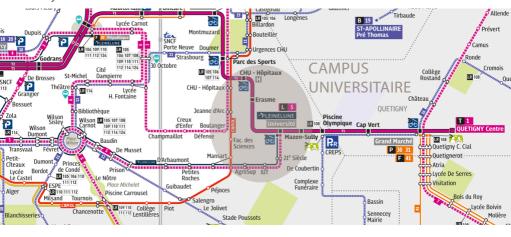


L'application mobile Divia Mobilités est disponible gratuitement sur les stores Apple et Androïd! En un clic, accédez aux fonctionnalités bus & tram, vélo et stationnement...

Dès la page d'accueil, choisissez votre mode de déplacement et ajoutez vos favoris à tout moment. Ils sont visibles en clin d'oeil, sur une page unique, et vous permettent de choisir la solution de déplacement la plus adaptée selon vos habitudes de mobilité. Réorganisez ensuite l'ordre de vos favoris en fonction de vos besoins.



Le campus universitaire est desservi par plusieurs lignes, qui permettent de rejoindre facilement les différents bâtiments et établissements.



II OÙ RECHARGER VOTRE CARTE?

Près de 140 points de vente sont à votre disposition : E-boutique, Agence Commerciale DiviaMobilités, Relais DiviaMobilités, Distributeurs Automatiques de Titres, à bord des bus, Boutique des Transports Publics (gare SNCF de Dijon). Attention, ils ne distribuent pas tous l'ensemble des titres ! Référezvous au titre qui vous intéresse et laissez-vous guider...

Sachez toutefois que tous les titres de la gamme solidaire et les titres offrant des réductions tarifaires nécessitent la création d'une carte nominative et la présentation de justificatifs.



https://www.divia.fr

// LES VÉLOS DIVIA

Vous préférez vous déplacer en pédalant ? Ça tombe bien, Divia propose également des abonnements de locations de vélo :

- DiviaVélodi : décrochez un vélo pour effectuer votre trajet, et reposez-le dans la station de votre choix. Les 30 premières minutes sont offertes.
- DiviaVélo : votre vélo vous appartient pour toute la durée de la location, sans horaires ni contraintes de stationnement !

BON À SAVOIR!

L'abonnement DiviaVélo ouvre droit gratuitement au service DiviaVéloPark, qui permet de stationner votre vélo dans des abris couverts et sécurisés. Poursuivez ensuite votre déplacement en bus, tram ou train.

2. Informations utiles

LES ÉPICERIES DU MONDE

Le Marché du Bonheur

Asie, Afrique et Outre-Mer 26-28 rue Bannelier 21000 Diion

Arrêt « Godrans »

Marché Tang

Asie

27 bis Rue de l'Arquebuse 21000 Dijon

Arrêt « SNCE Vincenot » ou « Gare SNCE »

MIKS Market

Russie 2 quai Nicolas Rolin 21000 Diion

Arrêt « Rolin »

Brooklyn Fizz

Amérique 33 Rue du Bourg

21000 Dijon

Arrêt « Bossuet »

Porte d'Italie

Italie

22 Rue des Godrans

21000 Diion

Arrêt « Godrans »

L'Antre des Saveurs

Épicerie fine 61 Rue de Diion

21121 Fontaine-lès-Dijon

Arrêt « Bizet »



LES ASSOCIATIONS À CONNAÎTRE

ESN InsiDijon

Association étudiante multi-culturelle Maison de l'Etudiant - Bureau 108 21000 Diion

Arrêt « Erasme »

La Bécane à Jules

Association d'auto-réparation de vélos 17 Rue de l'Île 21000 Diion

Arrêt « 1er Mai »

3. Culture et loisirs

En tant qu'étudiant, vous bénéficiez de nombreuses réductions pour des activités culturelles et/ou de divertissement:

- · cinémas.
- musées et expositions,
- parcs d'attractions,
- festivals et événements sportifs,
- activités diverses : lasergame, bowling, etc.







La plupart des activités proposent des tarifs réduits, alors profitez-en pour visiter la France et découvrir sa culture!

4. Plan du campus





VI - VOS ÉTUDES À AGROSUP DIJON

1. Tableau d'équivalence des notes

Le système de notation en France peut être différent de celui de votre pays d'origine, et peut donc nécessiter une période d'adaptation.

lci, les notes s'échelonnent de 0/20 (= échec) à 20/20 (= meilleure note). La moyenne se situe à 10/20, et il faut que votre moyenne générale, c'est-à-dire la moyenne de l'ensemble des notes obtenues, soit supérieure à cette note pour valider une année d'études.

// EXEMPLES D'ÉOUIVALENCES - CONTINENT EUROPÉEN

France	Espagne	Allemagne	ltalie	Royaume-Uni	République Tchèque	Suisse
20 = excellent						
19			30 +			
18	9-10	1	30	72-100	Α	6 et +
17	8.5	1.2 - 1.1	29	68-71	A-	5.5
16	8	1.5 - 1.3	28	64-67	В	
15	7.5	2 - 1.7	27	60-63	B-	5
14	7	2.3	26	56-59	С	
13	6.6	3 - 2.7	24	52-55	C-	4.5
12	6	3.3	22	48-51	D	
11	5.5	3.7	20	44-47	D-	
10	5	4	18	40-43	E	4
0 - 9 = fail				36-39		

// EXEMPLES D'ÉQUIVALENCES - AUTRES CONTINENTS

France	Liban	Amérique latine	Argentine	Mexique	USA / Canada	Chine & Taiwan
20 = excellent			10			
19						
18	100	9 - 10	9	100	A+	A+
17	95	8.5		95 - 99	A+	A+
16	90	8	8	90 - 94	A-	A-
15	85	7.5		85 - 89	B+	B+
14	80	7	7	80 - 84	B+	B+
13	75	6.6		75 - 79	B-	B-
12	70	6	6	70 - 74	C+	C+
11	65	5.5		65 - 69	С	С
10	60	5	4 - 5	60 - 64	C- D	C-
0 - 9 = fail						

2. Organisation de l'année scolaire

Les cours ont généralement lieu du lundi au vendredi, de 8h à 18h, parfois même plus tard. Selon l'avancée du semestre et les modifications d'emploi du temps, il peut arriver que certaines semaines soient calmes ou, au contraire, très remplies.

On distingue plusieurs types de cours, répartis tout au long de l'année :

- CM : ce sont des cours dits « magistraux » le plus souvent théoriques, en amphitéâtre, pendant lesquels l'enseignant présente des notions pendant que vous prenez des notes.
- TD : les travaux dirigés sont principalement utilisés pour aborder des points plus précis du CM. Il y a aussi plus d'échanges entre vous et les enseignants.
- TP: les travaux pratiques ont vocation à vous faire manipuler en conditions réelles, lors de projets ou expériences en lien avec les CM et les TD.

ATTENTION

Les enseignants ne sont pas obligés de vous communiquer leurs supports de cours à la fin d'un module, même si certains le font pour vous aider. Pour éviter de mauvaises surprises lors des révisions, mieux vaut donc être assidu lors de sa prise de note!

II LES EXAMENS

Il existe deux types d'examens :

- CC : le contrôle continu a lieu tout au long de l'année, et permet de vous évaluer sur le long terme, notion par notion.
- CT : le contrôle terminal a lieu à la fin de chaque semestre, et a pour objectif de vous faire travailler sur une problématique plus large, qui a été étudiée sur l'ensemble du semestre.

L'assiduité est très importante en France, et une absence régulière en cours peut remettre votre bourse d'études en question. En cas d'absence, qu'elle soit prévue ou non, il faut obligatoirement avertir l'enseignant, ou la scolarité.



3. Dates spéciales

Il existe quelques jours dans l'année qui sont importants à retenir, soit parce qu'ils sont fériés, soit parce qu'ils impactent votre quotidien :

II JOURS FÉRIÉS

• 1^{er} janvier Jour de l'an

1^{er} mai
 Fête du travail

8 mai
 Célébration de l'Armistice 1945

• 14 juillet Fête nationale

15 août Assomption

1^{er} novembre Toussaint

11 novembre Célébration de l'Armistice 1918

25 décembre Noël

Pendant les jours fériés, il n'y a pas cours. Certaines activités commerciales, touristiques ou culturelles sont au ralenti, parfois même fermées. Renseignezvous pour ne pas vous tromper!

BON À SAVOIR !

Il existe d'autres jours feriés, qui sont définis chaque année selon le calendrier. Une simple recherche en ligne permet de les trouver!

// CHANGEMENT D'HEURE

L'objectif du changement d'heure est principalement de faire correspondre au mieux les heures d'activités avec les heures d'ensoleillement pour limiter l'utilisation de l'éclairage artificiel. Il a lieu deux fois dans l'année.



Dernier dimanche de mars : passage à l'heure d'été (on <u>avance</u> sa pendule d'une heure)



Dernier dimanche d'octobre : passage à l'heure d'hiver (on <u>recule</u> sa pendule d'une heure)

Les billetteries (avion, train, musées, événements) tiennent compte de ce changement d'horaires, il faut donc prendre en compte la nouvelle heure pour ne pas se tromper!

4. Pass'UBFC

Le PASS'UBFC est une carte multiservices remise à chaque étudiant au moment de l'inscription définitive. Il vous permet de :

- SS'UBFC
 North The Reserve Control of the Control of
- justifier de votre statut d'étudiant(e) lors de l'année en cours,
- régler vos repas dans les restaurants universitaires du CROUS sur les campus de l'université de Bourgogne (« restaurants », « cafet » et « Crous'ty truck »),
- emprunter des livres dans les BU de l'université de Bourgogne,
- payer vos photocopies/impressions (dans les les BU notamment),
- · accéder aux activités sportives proposées par le SUAPS.

BONNE NOUVELLE!

Le Pass'UBFC fonctionne avec Izly, un service permettant de payer, recevoir et transférer de l'argent instantanément avec son smartphone.

5. Vie étudiante et associative

L'école est animée par plusieurs associations et clubs, qui vous permettront de rencontrer des étudiants partageant les mêmes centres d'intérêts que vous.



UNE AMBIANCE DES ASSOCIATIONS FAMILIALE & CONVIVIALE POUR TOUS LES GOÛTS

dans tous les Votre année à AgroSup naines : sport, Dijon est rythmée par de nanitaire, cuisine, nombreux événements :

AgroSup Dijon, c'est avant tout un sentiment d'appartenance et un esprit d'équipe!

Et dans tous les domaines : sport, humanitaire, cuisine, photo, musique, vidéo, dessin, équitation...

semaine d'intégration,

DES ÉVÉNEMENTS

INCONTOURNABLES

- journée internationale,
- repas de Noël, etc.

6. Messagerie interne

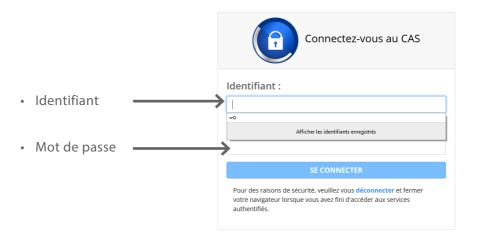
De multiples informations vous sont communiquées au cours de l'année, le plus souvent par mail. C'est pour cette raison qu'AgroSup vous attribue automatiquement une adresse e-mail sur les serveurs de l'école.



https://partage.agrosupdijon.fr

// SE CONNECTER

Pour vous connecter, vous avez besoin de deux informations :



Ces données vous sont communiquées automatiquement, et doivent être conservées précieusement. En effet, elles vous permettent d'accéder à l'ensemble des outils de l'école : mail, postes informatiques, intranet, etc.

VII - CONTACTS UTILES

1. Numéros d'urgence

Pompiers	18
Samu	15
Numéro d'urgence européen (urgences depuis un téléphone mobile)	112
Numéro d'urgence (sourds et malentendants)	114
Police municipale	03 80 74 51 53
Centre antipoison	03 83 22 50 50
Urgence gaz	0 810 433 021
Urgence service des eaux	0 810 874 874

2. Médecins & pharmacies de garde

Médecin de garde (la nuit, le samedi après-midi et le dimanche)	03 80 40 28 28
Pharmacie de garde	0 825 74 20 30
SOS médecin Dijon	03 80 59 80 80 ou 36 24
SOS 21, visites et urgences médicales	03 80 78 68 68
Permanence Dentiste (le week-end)	03 80 46 01 02
CHU Dijon Bourgogne	03 80 29 30 31



Maison médicale de garde CHU DE DIJON 10 bd Maréchal de Lattre de Tassigny 21000 Dijon

Arrêts«CHU-Hôpitaux»ou«ParcdesSports»

Appelez le 15 ou le 03 67 10 04 93



3. Numéros verts, SOS, écoute, prévention

Alcooliques anonymes (24h/24)	03 80 30 27 00
Drogue info-service	0 800 23 13 13
Écoute, aide et conseil	03 80 45 34 20
Les restaurants du cœur	03 80 78 04 46

4. Autres numéros

Sécurité sociale	36 46
CAF (service 0,06 €/min + prix d'un appel)	0 810 25 21 10
Allô mairie	0 800 21 30 00
Standard de la mairie	03 80 74 51 51
Dijon Taxis, centrale d'appel	03 80 41 41 12
Obiets trouvés	03 80 74 52 22

5. Mes numéros importants

5. Mes num	néros impor	tants <i>- sui</i>	te	





DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES international@agrosupdijon.fr